



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 novembre 2001**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 29 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 14 novembre 2001

**Amélioration des situations de crues. Aménagements hydrauliques  
dans le lit mineur Sevreau - Tiffardière- Comporté - Vieux Ponts.  
Demande d'autorisation dans le cadre de la loi 92-03 de janvier  
1992 relative à l'eau.**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,  
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise  
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.  
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

*Conseillers :*

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme  
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme  
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,  
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard  
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,  
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain  
GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique  
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc  
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis  
EPPLIN

**Secrétaire de séance :** Karen NALEM

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

**Excusés :**

*Conseillers :*

M. Stéphane TRONEL

DELIBERATION D2013802001

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2001**

**Mission Environnement**

**Amélioration des situations de crues. Aménagements  
hydrauliques dans le lit mineur Sevreau - Tiffardière- Comporté  
- Vieux Ponts. Demande d'autorisation dans le cadre de la loi 92-  
03 de janvier 1992 relative à l'eau.**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,  
Sur proposition du Maire  
Après examen par la Commission Générale,

Par délibération du 17 septembre 2001, vous avez autorisé le Maire ou l'Adjoint Délégué à entreprendre la procédure de choix d'un maître d'oeuvre pour réaliser les travaux hydrauliques du site de Comporté.

Ces travaux sont guidés par notre préoccupation d'améliorer les situations de crues et ainsi limiter les désagréments des débordements de la Sèvre.

Quatre sites correspondant à des points hydrauliques particuliers sont concernés par des aménagements à entreprendre dans le lit mineur de la Sèvre :

- le pont routier de Sevreau
- les ponts du halage de la Tiffardière (raccordement de la vieille Sèvre sur le canal)
- le seuil déversoir du moulin de Comporté
- les seuils déversoirs rive droite sous les Vieux Ponts.

Ces projets rentrent dans le champ d'application de la loi 92-03 de Janvier 1992 relative à l'eau (dite "loi sur l'eau") et nécessitent l'élaboration d'un dossier de demande d'autorisation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le dossier de demande d'autorisation
- demander à M. le Préfet l'autorisation de réaliser les aménagements au titre de la loi sur l'eau.
- solliciter les subventions auprès de :
  - \* l'agence de bassin
  - \* le conseil régional Poitou Charentes
  - \* l'état
  - \* le conseil général des Deux-Sèvres
  - \* le parc interrégional
  - \* le conseil supérieur de la pêche
  - \* la fédération de pêche et des milieux aquatiques

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)